

**ETATS FINANCIERS
COMPTES ANNUELS 2021**

ACTIF		EXERCICE 31/12/2020			EXERCICE 2019
		Brut	Amort & Provis.	Net	Net
Actif immobilisé	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	109 077,27	109 077,27		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires	645 811,87	639 447,81	6 364,06	2 251,40
	Fonds commercial (1)				
	Autres				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 388 453,81	6 331,03	2 382 122,78	2 382 122,78
	Constructions	26 589 374,47	20 473 685,47	6 115 689,00	6 445 863,83
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 628,03	45 446,43	4 181,60	2 413,17
	Autres	3 924 614,47	3 762 549,19	162 065,28	147 874,23
	Immobilisations corporelles en cours	398 738,96	207 181,47	191 557,49	187 597,57
	Avances et acomptes				
	Immobilisations mises en concession				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations	276 799,79	26 006,24	250 793,55	360 793,55	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	387 347,92		387 347,92	372 258,24	
Autres					
TOTAL I		34 769 846,59	25 269 724,91	9 500 121,68	9 901 174,77
Actif circulant	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	4 078 358,38	1 059 319,33	3 019 039,05	3 390 557,14	
Autres	2 576 713,17	121 291,09	2 455 422,08	2 067 943,95	
Valeurs mobilières de placement	2 123,51		2 123,51	2 123,51	
Disponibilités	12 481 854,77		12 481 854,77	12 633 823,74	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)	35 405,00		35 405,00	72 543,27
	TOTAL II	19 174 454,83	1 180 610,42	17 993 844,41	18 166 991,61
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III				
	Primes de remboursement des obligations IV				
	Ecarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		53 944 301,42	26 450 335,33	27 493 966,09	28 068 166,38

(1) Dont droit au bail (206)

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

PASSIF		EXERCICE 31/12/2020	EXERCICE 31/12/2019
Capitaux propres	Apports		
	Ecart d'Ouverture	16 884 780,42	16 884 780,42
	Réserves		
	Réserves réglementées		
	Autres		
	Report à nouveau (b)	128 605,03	-149 076,41
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) (c)	-537 039,20	277 681,44
	Subventions d'investissements	1 411 383,02	1 538 771,09
Provisions réglementées			
Total I		17 887 729,27	18 552 156,54
Autres fonds propres	Droits du Concédant		
	Total I bis		
Fonds effort de construction	Fonds issus du versement des employeurs à l'effort de construction		
	Fonds sous forme de subventions		
	Fonds sous forme de prêts		
	Fonds en vue de souscriptions de titres		
Total I ter			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	323 896,00	291 097,00
	Provisions pour charges	1 086 459,00	1 001 156,00
	Total II	1 410 355,00	1 292 253,00
Dettes	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit (2)	6 258,72	120 442,23
	Emprunts et dettes financières divers	160 677,96	159 007,96
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	229 480,16	13 066,38
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (d)	734 290,91	959 541,68
	Dettes fiscales et sociales	2 435 873,42	2 747 270,99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	92 684,42	149 237,60
	Autres dettes	4 512 098,35	4 007 002,59
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	24 517,88	68 187,41
	Total III	8 195 881,82	8 223 756,84
Ecart de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I+Ibis+Iter+II+III+IV)		27 493 966,09	28 068 166,38
(1) Dont à plus d'un an (engagement de retraite CNRCC)			
Dont à moins d'un an			194,58
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque (512C à 519C)		6 258,72	1 097,69

FONCTIONNEMENT - CHARGES	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Parts contributives (A)		284 619,00
Achats de marchandises Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvision Variation de stock	613,85	2 020,86
Autres achats et charges externes (*)	2 497 672,21	3 660 220,39
Impôts, taxes et versements assimilés	611 831,75	655 762,56
Salaires et traitements	5 058 653,39	5 648 896,13
Charges sociales	2 240 731,41	2 482 476,61
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	725 780,16	729 798,60
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur Actif circulant : dotations aux provisions	215 188,00	297 483,59
Pour Risques et Charges : dotations aux provisions	118 102,00	83 481,00
Autres charges	331 148,32	678 492,88
Contributions versées aux services		
SOUS - TOTAL (B)	11 799 721,09	14 238 632,62
TOTAL (A + B) = (I)	11 799 721,09	14 523 251,62
Quotes-parts de résul. s/opérat.faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 000,00	
Intérêts et charges assimilés	2 531,46	4 727,45
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac		
TOTAL (III)	12 531,46	4 727,45
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	190 875,53	269 866,21
Sur opérations en capital	700,34	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL (IV)	191 575,87	269 866,21
Impôts sur les bénéfices (V)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	12 003 828,42	14 797 845,28
Solde créditeur - Bénéfice		277 681,44
TOTAL GENERAL	12 003 828,42	15 075 526,72

*Y compris : redevances de crédit-bail mobilier : 6122 ; redevances de crédit bail immobilier : 6125

FONCTIONNEMENT - PRODUITS	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019 (I)
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
I A T P (A)	5 062 977,00	5 032 678,00
Ventes de marchandises	18 690,06	18 113,47
Production vendue (biens et services)	1 897 548,06	2 863 877,68
SOUS-TOTAL (B) = Montant net du chiffre d'affaires	1 916 238,12	2 881 991,15
Production stockée		
Production immobilisée		
Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	859 840,02	1 594 351,60
Reprises sur provisions (et amort.), transferts charges	2 741 233,11	3 700 328,78
Autres produits	475 719,02	704 508,33
SOUS - TOTAL (C)	4 076 792,15	5 999 188,71
TOTAL (A + B + C) = (I)	11 056 007,27	13 913 857,86
Quotes-parts de résul. s/opérat.faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	32,45	706 442,97
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 131,76	17 663,18
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac		
TOTAL (III)	4 164,21	724 106,15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	198 479,67	225 420,68
Sur opérations en capital	208 138,07	212 142,03
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL (IV)	406 617,74	437 562,71
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	11 466 789,22	15 075 526,72
Solde débiteur = perte	537 039,20	
TOTAL GENERAL	12 003 828,42	15 075 526,72

Exercice 2020

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE : EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

CRISE SANITAIRE COVID 19

L'exercice 2020 est fortement marqué par crise sanitaire liée au COVID 19 avec un impact fort sur les activités commerciales de la CCI des Iles de Guadeloupe

- Le CWTC : L'activité « Salons et locations de salles » est à l'arrêt depuis le 11 mars 2020. Etablissement de type L, le CWTC est concerné par les décisions de fermeture administrative prises par les autorités, La location de Bureaux permanents a été une activité globalement stable mais avec 3 départs en 2020 (2 centres de formation et Initiative Guadeloupe en octobre 2020). Résiliation amiable à la demande de CMA CGM du contrat relatif à ZEBOX.
- La Formation : une activité également perturbée par le COVID : très forte diminution du chiffre d'affaires – Difficultés également au niveau du CFA pour les apprentis
- Les revenus tirés des participations au capital de la SA Aéroport Guadeloupe Pôle caraïbes ont été également impactés par la crise avec la décision de non-distribution de dividendes.

FINANCEMENT DU CFA AU COUT CONTRAT

A compter du 1^{er} janvier 2020, le financement des CFA est assuré par un financement au coût contrat. Les difficultés de mise en œuvre de ce nouveau mode de financement ont conduit la CCIIG à faire une évaluation du produit à recevoir. La facturation des contrats au cours du 1^{er} semestre 2021 devrait permettre aux OPCO de procéder au déblocage des fonds afin de permettre un fonctionnement optimal du CFA.

VERIFICATION URSSAF

La CCIIG a fait l'objet d'un contrôle URSSAF au cours du 1^{er} trimestre 2017. Ce contrôle a porté sur les exercices 2014 à 2016.

La provision constatée sur les exercices antérieurs a été maintenue dans l'attente de la mise en recouvrement.

REGIME DE L'AUTO ASSURANCE CHOMAGE

A compter du 1^{er} janvier 2019, les CCI assurent directement les prestations de chômage à leurs anciens collaborateurs au chômage. En effet, les récentes restructurations intervenues dans les CCI ont remis en question l'équilibre financier de la CMAC et la Tutelle a indiqué que chaque CCI devait être son propre assureur. La provision constatée en 2019 a été réajustée sur la base des calculs effectués par l'actuaire désigné par la CMAC.

CLASSE PREPARATOIRE

Au 1^{er} Septembre 2019, la CCIIG a pris l'option de ne pas ouvrir de section 1^{ère} année de la Classe Préparatoire compte tenu du faible nombre d'inscrits et du déséquilibre financier de cette formation. La demande de subvention adressée à la Région Guadeloupe n'a pas eu de suite favorable. L'activité de la Classe Préparatoire a été arrêtée au 30 juin 2020. Les deux collaborateurs affectés à cette activité ont été transférés à la Formation Continue.

1. METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis suivant les dispositions de la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services et les textes subséquents, et du Code de Commerce.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de la CCI des Iles de Guadeloupe sont donc établis conformément aux règles du Plan Comptable Général et à celles adoptées pour tenir compte des spécificités de l'activité des Chambres de Commerce et d'Industrie (norme 4.8 du réseau des CCI). Les principales méthodes comptables utilisées par la CCIIG dans ce cadre sont précisées dans cette annexe.

Du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de **27 493 966 Euros** et du compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total est de **12 003 828 Euros**, il se dégage une perte de **537 039 Euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

D'une manière générale, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont identiques à ceux retenus jusqu'alors, et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultat présentés

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les Immobilisations Corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Conformément aux dispositions des règlements 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable, la CCIIG évalue ses immobilisations corporelles selon la méthode de coût amorti et comptabilise l'amortissement au rythme de la consommation des avantages économiques attendus.

La méthode des composants est appliquée si, lors de l'acquisition d'une immobilisation, plusieurs composants ayant chacun une durée d'utilisation différente sont identifiés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les durées retenues sont celles habituellement pratiquées.

Immobilisations	Durée (année)
Gros œuvre Pointe-à-Pitre	30
Gros œuvre Basse-Terre	60
Escalier métallique extérieur	25
Couverture/charpente	20 à 30
Menuiserie	10

Plomberie	10 à 20
Courant fort	30
Climatisation	5
Mobilier	10
Véhicule	5
Etude	10
Ascenseur	30
Revêtement sol/ mur	20

1.2. Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

1.3. Créances rattachées à des participations

Parmi les immobilisations financières figurent les prêts et sommes ayant le caractère de créances. Le remboursement de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction versée sous forme de prêts à 20 ans, est réparti entre la CCIIG (20%) et la SA Guadeloupe Pôle Caraïbes (80%), à compter de 2014.

Les cotisations versées à compter de 2014 à ACTION LOGEMENT, ne concernent que la CCIIG.

1.4. Créances clients et comptes rattachés, autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Des provisions ont donc été pratiquées d'une part sur les créances clients, d'autre part sur les subventions à recevoir quand elles présentent un risque de non-recouvrement.

1.5. Engagements sociaux

Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de départ en retraite au titre des droits acquis par les salariés de la CCIIG font l'objet d'une comptabilisation en provisions pour charges.

Hypothèses de calcul des Indemnités de fin de carrière :

- Périmètre : personnel de la CCIIG hors MAD, car l'engagement sera pris en charge par la SA GPC
- Taux d'actualisation : 0,40%
- Taux de revalorisation des salaires : 0.10%
- Taux de charges sociales : 45%

Indemnités Chômage

Jusqu'au 31/12/2018, la CCIIG, comme l'ensemble des CCI du réseau, cotisait à la Caisse d'Assurance Chômage CMAC, pour couvrir le risque chômage en cas de perte d'emploi d'un ancien salarié et le versement des cotisations aux régimes de retraite complémentaire ARRCO / AGIRC, pendant la période d'indemnisation.

Les restructurations intervenues dans les CCI remettent en question l'équilibre financier de la CMAC, et la Tutelle a indiqué que chaque CCI employeur devait être son propre assureur.

Au 31/12/2018, la CCIIG a donc constaté une provision correspondant aux prestations probables d'indemnités de chômage et de retraite complémentaire relative à cette indemnisation.

Cette provision calculée par un actuaire indépendant désigné par la CMAC, a été réévaluée au 31/12/2020.

Ces montants calculés par un actuaire indépendant, sont enregistrés en provision pour charges (voir Note 2.6 relative à l'état des provisions).

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Les immobilisations

2.1.1 Valeurs brutes (en K€)

	VALEUR AU 01.01.2020	AUGMENTATIONS 2020	DIMINUTIONS 2020	VALEUR AU 31.12.2020
Immobilisation incorporelles	749	6		755
Immobilisations corporelles	32 959	414	23	33 350
Immobilisations financières	749	22	107	664
Total	34 457	442	129	34 770

Les augmentations des immobilisations corporelles au titre de l'exercice concernent essentiellement :

- Le Service Général (189 K€) : il s'agit essentiellement du renouvellement des infrastructures informatiques (93 K€) de la réfection des toitures des locaux de VALKANAERS (44K€), des travaux relatifs à l'accessibilité de l'hôtel consulaire (19 K€) et de divers travaux d'aménagement de locaux et de climatisation (30K€)
- Le Service Divers (197 K€) concernant essentiellement :
 - La poursuite des travaux de remplacement de la station d'épuration pour un montant de 68 K€
 - Des travaux de climatisation à hauteur de 76 K€
 - La reprise des revêtements sols des locaux loués pour un montant de 17 K€
 - L'aménagement de divers bureaux à hauteur de 26 k€
 - L'achat d'équipements (onduleur, stockage) pour un montant de 10 K€

2.1.2. Amortissements et provisions (en K€)

	Valeur au 01.01.2020	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Valeur au 31.12.2020
Immobilisations Incorporelles	746	2		748
Immobilisations Corporelles	23 794	724	23	24 495
Immobilisations Financières	16	10		26
TOTAL	24 556	736	23	25 269

L'augmentation des amortissements sur immobilisations provient uniquement de la dotation de l'exercice conformément au plan d'amortissement retenu.

La provision pour dépréciation des immobilisations en cours relative au Logiciel RCS constatée au 31/12/2018 à hauteur de 207 K€, a été maintenue en 2020.

Les titres de participation du FIP ont été provisionnés à 100 %

2.2. Les Immobilisations financières

Les titres de participation

TITRES	V. Brute	Provisions	V. Nette
FINANCE ET INVESTISSEMENT FIP	10 000	10 000	
CAPES - CCI BASSE-TERRE	610		610
SEM SEROM	16 007	16 007	
SAGIPAR CCI PAP	25 916		25 916
SAGIPAR CCI BT	7 622		7 622
SAS CCI.fr	1 053		1 053
SA HLM	2 592		2 592
SASU GPC AEROPORT	37 000		37 000
SEM PATRIMONIALE	176 000		176 000
TOTAUX	276 800	26 007	250 793

Mouvements de l'exercice :

Guadeloupe Technology Services : À la suite de la délibération prise en assemblée générale de la CCI des îles de Guadeloupe le 8 mai 2020, prononçant la dissolution-radiation de cette SASU, le capital initialement versé a été remboursé à la CCIIG.

Financement et investissement FIP : Constatation d'une dotation aux provisions pour dépréciation des titres de 100%, compte tenu de la situation financière de cette société

Les créances rattachées à des immobilisations financières

Les prêts sont constitués essentiellement de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) versée sous forme de prêts sur 20 ans au CIL Guadeloupe (ACTION LOGEMENT désormais) et à ACL PME.

- Montant cumulé des Prêts sur 20 ans versés au titre du 1% Logement : 805 K€
- Montant des remboursements reçus : 418 K€

Bien que les CCI soient exonérées, le Bureau de la CCIIG a décidé, en 2014, de maintenir sa contribution sous forme de prêts à 20 ans. Le montant de la contribution versée au titre de 2020 (sur salaires 2019) s'est élevé à 22 076 €. Le remboursement de la contribution versée en 2000 a été pris en compte pour un montant de 34 932 €, dont 27 946 € à reverser à la SA GPC.

Les prêts versés sur les salaires de l'aéroport ont été transférés à la SA GPC. La CCIIG procède au remboursement de la SA GPC au fur et à mesure de l'encaissement du remboursement d'ACTION LOGEMENT. A compter de 2015, les sommes ainsi remboursées sont reversées à la SA GPC à hauteur de 80%.

2.3. Echéances des créances (en K€)

	Montant brut		Degré de liquidité	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'Actif Immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	372	387	7	380
Autres Créances				
Créances de l'Actif Circulant				
Créances Clients	4 511	4 078	3 019	1 059
Autres créances	2 254	2 577	2 456	121
Charges constatées d'avance	73	35	35	

2.4. Les créances clients et comptes rattachés (en k€)

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 4 078 K€ en valeur brute au 31 décembre 2020, et font l'objet de 1 059 K€ de provisions.

Parmi ces créances figurent les créances comptabilisées en factures à établir pour un montant total de 1 238 K€.

SERVICES	2019			2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Service Général	1 532	390	1 142	1 119	140	979
Service Formation	2 350	436	1 914	2 371	585	1 786
Service Divers – CWTC	630	296	334	588	334	254
TOTAL	4 511	1 121	3 391	4 078	1 059	3 019

2.5. Les Autres Créances (en K€)

CREANCES PAR NATURE	2019	2020	Var (%)
Créances sur le Personnel (avances, frais de missions...)	23	16	-30%
Prêts et Avances sur Fonds Social / TR	9	16	78%
Créances sur Caisses Sociales	272	278	2%
Créances Publiques	830	593	-29%
TFC à recevoir	48	48	0%
Créances fiscales	211	288	36%
Créances diverses	863	1337	55%
Provisions pour dépréciation des créances	-186	-121	-35%
TOTAL AUTRES CREANCES	2 070	2 455	19%

Parmi les créances diverses figure le solde du prix de vente de l'Hôtel St-Georges, soit 800 K€ étalés sur 10 ans.

Les créances publiques concernent essentiellement les soldes de subventions non versées au 31/12/2020.

Convention ACP LEGAL : La CCI des Iles de Guadeloupe a signé une convention avec l'association ACP Légal, portant création du centre d'arbitrage OHADAC. Ce projet a fait l'objet d'un accord de financement INTERREG. Le suivi financier est assuré par la CCI des Iles de Guadeloupe. Deux comptes enregistrent les mouvements de fonds :

- Un compte de passif qui enregistre les fonds reçus au titre de la convention INTERREG.
- Un compte d'actif qui enregistre les fonds reversés à ACP Légal qui engage et paie les dépenses relatives au projet.

Le montant des sommes reçues au 31/12/2020 est arrêté à 440 K€

2.6. Capitaux Propres

Poste	Situation au 31/12/2020	Augmentations 2020	Diminutions 2020	Situation au 31/12/2020
Ecart Ouverture de 1 ^{er} bilan	16 885			16 885
Report à Nouveau	-149	278	0	129
Résultat de l'exercice	277	0	815	-538
Subv. D'investissements	1 539	80	208	1 411
Total Capitaux Propres	18 552	358	1022	17 887

Les apports correspondent à l'écart d'ouverture du 1^{er} bilan, déterminé par la différence entre l'actif et le passif établis à la date du 4/01/2011, date de la création de la CCIIG.

Le Poste Subventions d'Investissements (1 411 K€) : Il concerne les subventions reçues au titre des investissements du CWTC et de divers investissements à Basse-Terre.

SERVICES	Brut	Réintégrations aux résultats	Solde 2020	Solde 2019
Service Général	3 924	3 017	907	1 008
Service Divers	7 177	6 673	504	531
TOTAL	11 101	9 690	1 411	1 539

Etat des provisions

Objet	Solde début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
Provision Indemnités de Fin de carrière	780	85		865
Provision Contrôle URSSAF 2016	221			221
Auto-assurance risque allocations chômage	291	33		324
Total	1 292	118		1 410

La provision pour Indemnités de Fin de Carrière a été ajustée par une hausse de 85 K€. Le taux d'actualisation retenu pour le calcul de la provision est de 0,40%.

Les indemnités de chômage dans le cadre de l'auto-assurance et conformément à la convention entre la CMAC et la CCIIG, ont été provisionnées à hauteur de 291 K€ pour couvrir les droits acquis au 31/12/2019. Les indemnités concernant le personnel mis à disposition de l'aéroport n'ont pas été provisionnées, ces charges étant prises en compte par la SA Guadeloupe Pôle Caraïbes conformément à la convention de mise à disposition signée entre la CCIIG et la SA Guadeloupe Pôle Caraïbes.

Une dotation de 33 K€ a été constatée en 2020 sur la base des calculs transmis par l'actuaire de la CMAC.

Contrôle URSSAF 2016

La CCIIG a fait l'objet d'un contrôle URSSAF au cours du 1^{er} trimestre 2017. Ce Contrôle a porté sur les exercices 2014 à 2016.

La provision constatée au 31/12/2019 a été maintenue en 2020 dans l'attente de la mise en recouvrement.

Contentieux non provisionnés

- Recours de la Chambre Interprofessionnelle de St-Martin pour obtenir l'annulation de la vente par l'ex CCI de B/Terre de l'immeuble de la CCI à St-Martin. Affaire introduite devant le TGI en 2016. Cet immeuble avait été vendu par la CCI à l'époque pour un prix de 350 K€.
- Divers recours concernant la gestion de l'aéroport par la CCIIG (INGEROP, MEDIA GESTION...). Les éventuels risques pour la CCIIG seront pris en charge par la SA GPC conformément au traité d'apport.

2.7. Echéances des dettes

Dettes	Montant brut		Degré d'exigibilité		
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Échéances		
			A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Établissements de crédits	120	6	6		
Dettes financières diverses	159	161		161	
Dettes fournisseurs et comptes rattaches	973	964	964		
Dettes fiscales et sociales	2 747	2 436	1 774	662	
Dettes sur immobilisations	149	93	149		
Autres dettes	4 007	4 512	4 512		
Produits constatés d'avance	68	25	25		
Total	8 223	8 197	7 430	823	

Le montant des annuités remboursé durant l'exercice 2020 s'élève à 122 K€ se décomposant comme suit :

- Capital remboursé : 119 344 €
- Charges et Intérêts courus : 2 435 €

Au 31 décembre 2020, la CCI des Iles de Guadeloupe a remboursé l'intégralité des emprunts auprès des établissements bancaires.

Le poste Dettes Fournisseurs (dettes fournisseurs divers et fournisseurs d'immobilisations et les comptes rattachés) : ce poste s'élève à 827 K€ au 31/12/2020 dont 306 K€ de factures non parvenues et 30 K€ de retenues de garantie et autres retenues sur les immobilisations.

Le poste Dettes Fiscales et Sociales : le poste Dettes Fiscales et Sociales est arrêté à 2 436 K€. Ce poste est constitué essentiellement :

- de la provision pour congés payés charges comprises au 31/12/2020 : 1 156 K€
- de dettes sociales du 4^{ème} trimestre : 267 K€
- du Fonds Social : 159 K€
- des autres impôts et taxes non soldés au 31/12/2020 : 854 K€

Le poste Autres Dettes : Le poste Autres Dettes est arrêté à 4 512 K€.

Il est composé essentiellement des éléments suivants :

- des sommes reçus au titre de la convention ACP LEGAL : 439 K€
- divers encaissements à affecter à hauteur de 151 K€
- des dégrèvements d'impôts à régulariser sur l'exercice suivant à hauteur de 3 922 K€

2.5. Fonds social (en K€)

	2020	2019
Produits		
Contributions assises sur salaires	23	24
Autres recettes	12	3
		0
TOTAL PRODUITS	35	27
Charges		
Arbre de Noel	22	27
Aide rentrée scolaire	5	6
Autres charges	12	2
TOTAL CHARGES	39	35
Résultat	-4	-8

La contribution patronale au fonds social est de 0.50% de la masse salariale plafonnée. La contribution des collaborateurs est de 0.25%.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation produits d'exploitation (en K€)

	2019	2020
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises	18	19
Prestation de services	2 864	1 898
Total	2 882	1 917
Ressource fiscale (TFC)	5 033	5 062
Subvention d'exploitation	901	121
Taxe d'Apprentissage / contrat OPCO CFA	693	738
Total ressources d'origine publique	1 594	859
Reprises sur Amortissements et Provisions	756	342
Transferts de charges	2 945	2 400
Autres Produits	705	476
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	13 915	11 056

La diminution des recettes d'exploitation provient essentiellement :

- de la diminution de 966 K€ du chiffre d'affaires compte tenu de la crise sanitaire. Cette diminution du chiffre d'affaires concerne essentiellement le Service Formation (-662 K€) et le Service Divers (CWTC) qui perd 225 K€ entre 2020 et 2019
- de la diminution des ressources d'origine publique subvention et financement public du CFA (- 286 K€)
- de la diminution de la taxe d'apprentissage affectée à la Classe Préparatoire (- 136 K€)
- de la baisse du poste transferts de charges (Refacturation salaires AMD aéroport, remboursement sinistres) : - 545 K€

Ventilation du Chiffre d'Affaires par Service

Evolution chiffre d'affaires	31/12/2019	31/12/2020	Variation
Comptabilité	117	100	-17
Locations Hôtel			
Consulaire	278	321	43
ATC Commerce	12	0	-12
AT Tourisme Hôtellerie	7	1	-6
AT Industrie	34	27	-7
CFE	362	337	-25
Formation Continue	1 221	559	-662
Classe Préparatoire	97	38	-59
CWTC	754	529	-225
Autres services	0	4	4
Total	2 882	1 916	-966

3.2. La Taxe pour Frais de Chambre (TFC)

TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRE	2019	2020
TACFE	3 407	3 897
TACVAE	1 625	
TFC NOTIFIE	5 032	3 897
Complément suite Loi des finances		552
TFC affecté campagne de relance		201
TFC affectée à la mission GPEC		18
Rôles complémentaires et supplémentaires	1	1
TOTAL TFC	5 033	4 669
TFC France TELECOM	285	397
TFC BESOINS PROPRES	4 748	5 066

A compter de 2020, la TFC France Télécom est reversé aux CCI

La TFC représente 56% des recettes d'exploitation hors refacturation du personnel mis à disposition de la SA GPC.

3.3. Les Impôts et taxes (en K€)

IMPOTS ET TAXES	BE 2019	BE 2020	ECART
Taxes sur rémunérations	196	167	29
Contribution Economique Territoriale	88	83	5
Taxes Foncières	371	360	11
Autres Impôts	1	2	-1
TOTAL	656	612	44

3.4. Charges de personnel (en K€)

	BE 2019	BR 2020	BE 2020	ECART 2020/2019
Rémunérations brutes	5 649	5 167	5 059	-590
Charges sur salaires	2 482	2 412	2 241	-242
TOTAL	8 131	7 579	7 299	-832
Dont Personnel MAD SA GPC	2 329	2 235	2 060	-270
TOTAL CCI	5 802	5 344	5 240	-562

3.5. Charges et Produits Financiers

	2019	2020
Charges Financières	5	13
Revenus des participations	706	0
Produits de placements	18	4

Les charges financières intègrent la provision pour dépréciation des titres de participation du FIP à hauteur de 10 K€.

La diminution des revenus des participations s'explique par la décision de la SA GPC de ne pas distribuer les dividendes sur les résultats de l'exercice 2019.

3.6. Charges et Produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 192 K€ et concernent essentiellement :

- L'apurement du solde de la convention sur l'organisation de transports, compte tenu de l'ancienneté de cette créance contestée. (65 K€).
- L'apurement de certaines subventions en fonction du taux de réalisation définitif (18 K€)
- Des charges exceptionnelles liées au COVID (+21K€)
- L'apurement de créances anciennes devenues irrécouvrables (59 K€)
- La régularisation de diverses charges sur exercices antérieurs.

Les produits exceptionnels (406 K€) concernent essentiellement :

- La quote-part de subvention inscrite aux comptes de résultats de l'exercice à hauteur de 208 K€
- Des dégrèvements de la Contribution Economique et Territoriale au titre du plafonnement de la valeur ajoutée de l'exercice 2019 à hauteur de 75 K€
- De la régularisation de diverses recettes sur exercices antérieurs (indemnités journalières, créances antérieures de la formation hôtelière).

4. Masse salariale et Effectif

Rémunérations brutes

Rémunérations brutes	BE 2019	BE 2020	Ecart
CCI services propres	4 090	3 618	-472
Personnel mis à disposition			
Aéroport	1 559	1 441	-118
Total	5 649	5 059	-590

Evolution des effectifs

SERVICES	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021
SERVICE GENERAL	72	66	61	57
SERVICE FORMATION	24	24	21	22
CWTC	5	5	5	5
TOTAL	101	95	87	84
<i>Dont CDD</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>7</i>	<i>7</i>
MAD AEROPORT	87	42	38	37
EFFECTIF TOTAL	188	137	125	121

Taux directeur voté en CPR : 0.10%

Départs à la retraite : 2

Rupture de la relation de travail : 3

Fin de CDD : 3

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Commissariat aux Comptes : après avis de la Commission d'Appel d'Offres, L'Assemblée Générale de la CCI des Iles de Guadeloupe a nommé le cabinet KPMG Commissaire aux Comptes de la CCI pour une durée de 6 ans. La délibération prise en Assemblée Générale le 11 juillet 2017 porte nomination du cabinet KPMG pour une durée de 6 exercices comptables à compter de l'exercice 2017.

7. EVENEMENTS POST CLOTURE

NEANT

**